



LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 avril 2017

Personnes présentes : 52 dont le Conseil administratif de la Ville d'Onex représenté par Mmes Carole-Ann Kast, Ruth Bänziger et le maire M. François Mumenthaler

Personnes excusées : 31 dont Mme Christine Jeanneret, présidente de la commission sociale de la commune de Choulex

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et remercié la paroisse du Christ-Roi pour son accueil gratuit dans ses locaux, elle demande une minute de silence en mémoire de nos membres décédés, Mmes Maria Cattani et Odile Hausser, M. Patrick Betschart.

Au nom de la ville d'Onex, M. le maire François Mumenthaler adresse de chaleureuses félicitations au comité pour son jubilé. Il souligne l'importance des plus de 3 millions que *Lumière pour Haïti* a pu investir dans ses activités en Haïti durant ces 20 ans. Il souhaite une bonne continuation à cette association et lui assure le soutien de la Ville d'Onex aussi à l'avenir.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 7 avril 2016 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2016** (voir document annexé), illustré par les photos correspondantes.

COMPTE : Marie-Christine DUC commente les comptes (voir document annexé). Résumé :

COMPTE DES RESULTATS

Charges

Écolage et formation boursiers : Bien que nous ayons le même nombre de boursiers que l'année dernière et que les frais d'écolage aient augmenté en Haïti, le montant attribué à ce poste a diminué car la gourde a perdu beaucoup de valeur par rapport au franc suisse et au dollar tout au long de l'année 2016. En réalité, le montant dépensé en gourdes est d'environ CHF 1'500.- plus élevé en 2016 qu'en 2015. Nous pouvons faire plus avec moins d'argent !

Aide alimentaire : Suite au cyclone Matthew qui a touché Haïti en octobre, nous avons décidé de verser un supplément de CHF 60.- par boursier.

Aides diverses : Dans ce poste sont comptabilisés les versements effectués par des particuliers qui soutiennent et suivent personnellement des boursiers.

Projets communautaires : Les dépenses pour Bétsaléel représentent réellement une augmentation d'un peu plus de 450'000 gourdes (env. CHF 7'000.-) par rapport à 2015. La chute de la gourde face au franc suisse nous est donc très favorable.

Les dépenses pour l'école *Nouveaux Quisqueyens* sont en nette diminution, car nous ne la soutenons plus depuis fin juin.

Dépenses en hausse pour le Ceproly : une partie sera investie début 2017 en des travaux de construction supplémentaires.

Cantine : diminution des frais puisque Bétsaléel bénéficie maintenant du soutien du Bureau pour la Nutrition et le Développement (BND) pour l'achat de certains produits de base.

Frais administratifs et de gestion : PostFinance n'offre plus la gratuité du compte courant en CHF et nous facture maintenant CHF 60.- par année pour la tenue aussi de ce compte.

Frais agressions - vol : une boursière ainsi que Célestin, notre homme de confiance, se sont fait agresser dans la rue alors qu'ils venaient respectivement d'encaisser un chèque et de prélever de l'argent à la banque.

Frais bureau LpH Haïti : Les dépenses ont fortement augmenté à cause des travaux exécutés pour renforcer la sécurité.

Salaires LpH Haïti : en nette diminution, la supervision des travaux de construction s'étant terminée en début d'année.

Autres charges : Différence très importante pour les frais liés à l'organisation du Festival. J'ai fait apparaître le montant total que coûte une telle organisation alors que dans les faits, nous n'en payons pas l'intégralité. Le conseil administratif de la Ville d'Onex nous a en effet offert la gratuité de la salle communale. Nous remercions chaleureusement la Ville d'Onex pour son soutien indéfectible année après année pour l'organisation de notre Festival.

Frais divers : En 2016, pour nos besoins ici en Suisse, nous avons fait l'achat d'un beamer et d'un ordinateur pris en charge par la Loterie Romande dont le don a été comptabilisé en 2015. Dans ce poste sont aussi inclus les frais pour l'abonnement et hébergement de notre site internet, les achats de timbres et photocopies des Nouvelles d'Haïti.

Recettes

Dons particuliers : L'augmentation est due en grande partie au montant de CHF 11'710 versé spécifiquement suite au cyclone Matthew, mais aussi au décès accidentel de l'une de nos bénévoles. La famille ayant demandé que les dons soient faits en faveur de LpH, nous avons reçu plus de CHF 2'000.- en souvenir de Maria. Un très grand merci à la famille.

Dons particuliers pour frais de fonctionnement : Nous sommes reconnaissants aux personnes qui font des versements spécifiquement pour prendre en charge certains de nos frais de fonctionnement. Nos charges sont ainsi diminuées et c'est de l'argent en plus pour nos activités en Haïti.

Nos remerciements vont également à l'Association Saint-Martin, à Capital Group, au Fond Charles Haimoff, aux Fondations Coromandel et Johann & Luzia Grässli, au Groupe des Concierges d'Onex, à l'Association Eirene, à Kiwanis Métropole Genève ainsi qu'à Tecas SA pour leurs dons.

Subventions : Nous remercions les communes de Bellevue (CHF 5'000.-), Choulex (4'000.-), Grand-Saconnex (CHF 3'000.-), Onex (don non monétaire de CHF 3'345 francs), Plan-les-Ouates (CHF 10'000.-) et Vernier (CHF 800.- et un don non monétaire) pour leurs contributions.

Recettes diverses : Le montant total inclut le bénéfice du Festival, les recettes réalisées lors de différentes manifestations durant lesquelles *Lumière pour Haïti* tient un stand et les recettes du concert des écoles du Grand-Saconnex.

BILAN

Actifs

Débiteurs : La dette de Jean-Pascal Brutus a augmenté sur le papier seulement ! L'augmentation est due à la variation du taux de change entre le franc suisse et le dollar. Le montant de sa dette exprimée en dollars est donc toujours le même. Marie Cédilia a, elle, effectivement fait un remboursement partiel de 1000 dollars. Les dettes de Maccin et de Gueslin diminuent non parce qu'ils ont effectué des remboursements partiels, mais parce que la gourde s'est dépréciée par rapport au franc suisse. Par conséquent, si la contrevaletur en francs suisses diminue, leur dette, exprimée en gourdes, n'a pas changé.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES : Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE : tous les membres du comité se représentent. Béatrice MULLER, Josée GRAND, Marie-Christine DUC-ETTER, Romaine FARAH, Jean-Jacques MOACHON, Marc-Antoine FOURNIER et Urs RODEL sont élus à l'unanimité.

ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES : Giovanna BIANCHI-LE HENANF et Tomaso SOLARI se représentent, Nicole Borboën reste suppléante. Ces personnes sont élues à l'unanimité.

DIVERS : Béatrice signale que, bien que ce soit souvent son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée qui donne des coups de main réguliers et fort appréciables : pour l'organisation du festival et du brunch, la mise à jour du site, la correction, insertion des photos, impression, mise sous pli et distribution des « Nouvelles d'Haïti », la tenue des stands, le montage des vidéos, la cuisine et des coups de main divers. Un grand merci à Alice, Catherine, Danielle, Diane, Gerda, Giovanna, Isabelle, Janine, Josée, Kitty, Manuela, Marie-Christine, Marie-Claude, Mireille, Myriam, Nadia, Romaine, Simone, Ursula, Véronique, Alexandre, Jean-Jacques, Jean-Marc, Laurent, Marc D. et Marc L., Marco, Martin, Raymond et Urs. Sans eux tous, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est.

L'association *Main dans la Main* remercie les membres de *Lumière pour Haïti* qui l'ont soutenue suite aux dégâts provoqués par le cyclone Matthew. Elle a clôturé la phase d'urgence le 28 février. Les activités effectuées durant toute cette période : lutte contre le choléra par le traitement de l'eau, distribution de bâches et couvertures, soutien à la relance agricole et à la reconstruction.

Course solidaire *Race for Gift* en faveur de *Lumière pour Haïti* : nous cherchons encore des personnes prêtes à y participer.

Après l'échange avec Nadia, l'Assemblée générale se termine à 20h15. Suite au verre de l'amitié offert par Josée, 48 personnes passent à table, table fleurie par Romaine, pour déguster l'excellent repas préparé et en partie offert par Jean-Marc.

Béatrice Muller